

Communiqué de presse

Aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-des-Landes : les collectivités écrivent au Premier ministre pour qu'il respecte ses engagements

Lors d'une réunion du Bureau du Syndicat Mixte Aéroportuaire, regroupant 20 collectivités de Bretagne et Pays de la Loire soutenant le transfert de l'aéroport Nantes Atlantique à Notre-Dame-des-Landes, les élus du Grand Ouest ont décidé aujourd'hui d'écrire au Premier ministre suite aux informations dont ils ont eu connaissance cet été.

D'une part, alors que la médiation voulue par le Président de la République est censée apaiser les tensions et permettre l'évacuation des occupants illégaux du site de Notre-Dame-des-Landes, les collectivités ont appris que d'anciens élus membres du CEDPA ou de l'ACIPA, principale association d'opposants, participent aux ateliers contradictoires face à la DGAC. L'Etat ne peut cautionner la présence de personnes qui soutiennent l'occupation illégale de la ZAD, appellent aux sabotages et même à l'opposition physique aux forces de l'ordre.

Pour les élus du Syndicat Mixte Aéroportuaire : *« Tout comme l'impartialité des médiateurs aurait dû constituer un préalable, seule la participation d'experts est acceptable. La présence de militants s'opposant à la démocratie, au sein des ateliers contradictoires décrédibilise de facto les conclusions du rapport. Pourquoi les associations de riverains de Nantes-Atlantique qui ont produit des études sur les conséquences néfastes des nuisances aériennes en termes de santé publique, n'y sont-ils pas associés ? »*

D'autre part, les collectivités ont eu confirmation que la prorogation de la DUP n'avait pas encore été lancée contrairement aux engagements du Premier ministre devant les élus du territoire lors de leur réunion à Matignon le 6 juin dernier.

Pour Bruno Retailleau, Président du SMA : *« Cette médiation doit rester une médiation d'apaisement telle que voulue par le Président de la République, visant à faciliter l'évacuation des occupants illégaux. Le transfert de l'aéroport a déjà été validé par une déclaration d'utilité publique, 178 décisions de justice et le vote des citoyens. L'enjeu est de faire respecter la démocratie et de faire exécuter les décisions de justice. C'est bien sur les actes et donc sur la prorogation de la DUP que nous jugerons de la réelle volonté du gouvernement et du Président de la République de transformer le pays ».*

Contact presse :

presse@sma-grandouest.eu - www.sma-grandouest.eu - Twitter : [@sma_grandouest](https://twitter.com/sma_grandouest)

A propos du SMA

Le syndicat mixte aéroportuaire du Grand Ouest (SMA) regroupe les 20 collectivités locales bretonnes et ligériennes investies dans le projet d'Aéroport du grand Ouest dont 6 financent la plateforme et sa desserte routière. Le SMA représente les intérêts des populations riveraines et des territoires concernés. Il participe aux instances de pilotage et de suivi du projet. Il finance les études sur les dessertes en transports collectifs de la future plateforme aéroportuaire et les études d'aménagement et de développement des territoires à proximité de l'infrastructure.

Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire-Atlantique**, Ille et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Loire Métropole / Communautés de Communes : Estuaire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas des Bois, Région de Blain, Région de Nozay, Pays de Redon, Chateaubriant - Derval.